



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accords de Schengen

Question écrite n° 88357

Texte de la question

M. Fernand Siré appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la non-adhésion de certains pays, membres de l'Union européenne, à « l'espace Schengen » et des difficultés que cela engendre. Des pays comme la Grande-Bretagne et l'Irlande ont fait le choix de ne pas adhérer à la « zone Schengen », ce qui provoque de réelles difficultés pour les autres pays, notamment pour la France, dans leur politique migratoire. Aussi, il serait souhaitable que les Britanniques et les Irlandais prennent une part plus grande part dans le contrôle de leur frontière avec « l'espace Schengen ». En effet, leur choix oblige notre pays à instaurer un système de contrôle des frontières extrêmement lourd et onéreux et à gérer des populations de plus en plus nombreuses, qui cherchent à franchir la frontière de manière illégale. Il souhaiterait connaître sa position en la matière et savoir si des propositions de coopération franco-britannique et franco-irlandaise étaient envisagées.

Données clés

Auteur : [M. Fernand Siré](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88357

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9826

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)